



Crédit immobilier - vente forcée

Par **Toony**, le **30/10/2015** à **17:18**

Bonjour,

Nous sollicitons votre aide car nous sommes désespérés face aux méthodes de notre banquier.

Le crédit immobilier :

- résidence principale, primo accédent
- 2 concubins en CDI
- apport 20%
- taux endettement 23%

Dossier facile

Lors de notre phase de recherche crédit, ce conseiller nous a appâté avec un taux intéressant.

- Le 19/09/2015, nous nous rencontrons de nouveau ce conseiller afin de réaliser notre demande de crédit et ouvrir **3 comptes courants avec CB** : 1 chacun + 1 joint. Au cours de cet entretien, le conseiller nous annonce une **augmentation du taux** par rapport à la simulation initiale. Nous acceptons qu'en même...
- Le 01/10/2015, nous fournissons la dernière pièce manquante à notre dossier.
- Le 03/10/2015, notre conseiller nous assure la transmission rapide de notre demande et la réception de l'offre sous 2 semaine.
- 2 semaines plus tard, n'ayant rien reçu, nous cherchons à contacter en vain notre conseiller. Les autres conseillers de la banque ne peuvent accéder à notre dossier et l'on doit attendre le retour du conseiller.
- Le 28/10/2015, notre conseiller nous annonce que notre demande a été '*retoqué*', que nous devons faire une nouvelle demande identique mais à **un taux plus élevé**. Très vite car en novembre, le **taux sera encore plus élevé**.

Ce conseiller nous a également fait remarquer que comme la vente est prévu le 30/11/2015, nous avons plus le temps de nous retourner.

Nous lui demandons un justificatif du refus afin d'aller négocier un délai supplémentaire avec le vendeur. Il refuse car le dossier est juste '*retoqué*'...

Que pouvons-nous faire face à un tel comportement ? sommes-nous face à une vente forcé ?

Merci de vos réponses